Communiqué hebdomadaire du Conseil d'Etat

18 septembre 2024

La version Internet fait foi

Chancellerie d'Etat
Service communication et information
Rue de l'Hôtel de Ville 2 • 1204 Genève
Tél. +41 22 327 90 90 • communication-pre@etat.ge.ch • www.ge.ch

Sommaire

Décisions du Conseil d'Etat 4
Genève 4
La police genevoise accueille vingt-neuf nouveaux membres dans ses rangs 4
Nomination 4
Nouvelle directrice générale des Services industriels de Genève 4
Genève-Confédération 5
Modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire 5
Autres décisions en bref 6
Aide financière 6
Crédit supplémentaire 6
Entrée en vigueur de lois 7
Agenda des invitations à la presse 8

Décisions du Conseil d'Etat

Genève

La police genevoise accueille vingt-neuf nouveaux membres dans ses rangs



Vingt-neuf nouvelles et nouveaux policiers ont prêté serment ce matin devant le Conseil d'Etat *in corpore* dans la Cour Saint-Pierre, après avoir obtenu leur brevet fédéral au terme d'une formation exigeante. Toutes ces personnes ont rejoint les rangs de la police genevoise dès le 1er septembre 2024.

Il s'agit de la quatrième volée formée sous l'égide du Concept général de formation 2020 (CGF-2020). Pour rappel, la formation est couronnée par deux examens: l'examen de capacité opérationnelle (ECO) à la fin de la 1ère année, puis l'examen professionnel (EP) à la fin de la 2ème année, au terme duquel est délivré le brevet fédéral de policière/policier.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Alexandre Brahier, chargé de communication et porte-parole, service communication et relations publiques de la police, DIN, T. 022 427 56 00 ou 079 941 55 77.

Nomination

Nouvelle directrice générale des Services industriels de Genève



Sur proposition du Conseil d'administration des Services industriels de Genève (SIG), le Conseil d'Etat a approuvé la nomination de Mme **Véronique Athané Ryser** au poste de directrice générale.

Née en 1976, Mme Athané Ryser est ingénieure mécanique, diplômée de l'INSA et de l'EPFL. Elle occupe depuis 2020 le poste de directrice exécutive gestion des réseaux de distribution aux SIG. Elle a démontré ses compétences de responsable de haut-niveau, gérant une direction de 550 collaboratrices et collaborateurs dans des domaines très variés, menant à bien des projets complexes tout en participant activement au bon fonctionnement de la direction générale de l'entreprise.

Le Conseil d'Etat constate que le processus de recrutement a été mené de manière efficace. Il saisit l'occasion pour remercier MM. Alain Zbinden, directeur général a.i, et Robert Cramer, président du conseil d'administration, pour leur engagement sans faille ces derniers mois et souhaite plein succès à Mme Athané Ryser dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant M. Jérôme Savary, secrétaire général adjoint, DT, T. 022 327 94 18.

Genève-Confédération

Modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire

Le Conseil d'Etat a répondu à une consultation du Département fédéral de l'intérieur (DFI) relative à la modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire.

Il soutient les modifications proposées, celles-ci portant essentiellement sur des ajustements de forme (terminologies, références caduques, renvois erronés) résultant des récentes révisions législatives dans le domaine militaire et de l'assurance-accidents ainsi que sur des adaptations aux réalités actuelles en termes de soins.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Yves Bezençon, directeur général a.i., office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, DIN, T. 022 546 58 10.

Autres décisions en bref

Aide financière

Le Conseil d'Etat a accordé l'aide financière suivante:

- 167'052 francs (non monétaire) à la Fondation Carrefour-Rue & Coulou (CRC), pour les années 2023 à 2025
- 500'000 francs à la Fondation Building Bridges, pour l'année 2024

Crédit supplémentaire

Le Conseil d'Etat a soumis à la commission des finances du Grand Conseil le demandes de crédit supplémentaire suivante, en application des articles 32, 33 et 34 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF):

- 1,2 million de francs en faveur du Groupement local de coopération transfrontalière des transports publics (GLCT).

Entrée en vigueur de lois

Le Conseil d'Etat a arrêté l'entrée en vigueur des lois suivantes :

Loi	Auteur du PL initial	Entrée en vigueur
Loi du 21 juin 2024 modifiant la loi générale sur le logement et la protection des locataires (Exonération fiscale des fondations immobilières de droit public) (I 4 05 – 13246)	Conseil d'Etat	21 septembre 2024 (uniquement art. 10, al. 3, 2e phrase + art. 14A, al. 5)

Agenda des invitations à la presse

Sous réserve de modifications

Date	Sujet	Lieu	Dpt	Contact
19 septembre 8h30	Résultats de l'étude sur l'impact du salaire minimum	DEE, salle Fazy-Dufour 7, place de la Taconnerie	DEE	Esther Mamarbachi T. 022 327 92 72
24 septembre 16h00 à 19h00	Développement économique et limites territoriales	Pavillon Sicli 45, route des Acacias	DT DEE	Pauline de Salis-Soglio T. 076 304 20 66 Esther Mamarbachi T. 078 628 80 08